

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4251 - VENDREDI 13 MAI 2022

ASSEMBLÉE NATIONALE

La loi électorale divise à nouveau !



Les Députés en séance plénière/ photo DR

Pour la deuxième fois consécutive, au cours du mois de mai, les opinions se sont achoppées au sein de l'Assemblée nationale au point que le Groupe de 13 députés initiateurs du projet de loi électorale a décidé, hier, de suspendre sa participation au débat en cours sur ledit projet. En cause, la décision du président de la Chambre basse du Parlement, Christophe Mboso, de supprimer dans cette proposition l'article sur la publication des résultats de vote, bureau par bureau, aux prochains scrutins.

Face au refus du président de l'Assemblée nationale d'accorder une motion à Delly Sessanga, le G13 n'a eu d'autres réactions que de se retirer des travaux afin de ne pas en cautionner les conclusions.

Page 2

SLAM

« 450=1 », un hymne de la lutte pour la cohésion nationale



Les citoyens représentés diversement/ DR

En ligne depuis le 1er mai, la vidéo du slameur Yekina, en une semaine, a battu le record personnel de l'artiste en totalisant 50 000 vues sur YouTube et avoisine maintenant les 65 000 vues. Il ne fait aucun doute que le discours de son nouveau slam reçoit un très bon accueil du public. Le « Clip-concept 450=1 (Bomoko) », comme il le nomme lui-même, est assurément dans l'air du temps. Ce morceau emporte une adhésion totale du public.

Le clip-concept parle des 450 ethnies du Congo comme étant un seul peuple. Il tombe pile. En ce moment, à la spirale meurtrière qui s'emballe de plus belle dans l'est s'ajoutent certains discours haineux faisant l'effet de cette goutte d'huile qui vient attiser le feu du tribalisme au Katanga.

Page 4

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION CHRONIQUE

La troisième phase du projet lancée dans le Sud-Kivu



La sensibilisation des femmes aux bonnes pratiques alimentaires, une stratégie de lutte contre la malnutrition infantile

La troisième phase du projet de lutte contre la malnutrition chronique, financée par la Direction du développement et de la coopération suisse, va contribuer à réduire de façon significative la prévalence de ce fléau chez les enfants de moins de 5 ans dans

la province du Sud-Kivu d'ici à 2025. Le projet vise à consolider les acquis des deux phases précédentes dans la lutte contre la malnutrition chronique dans les zones de santé de Bunyakiri et Minova, en territoire de Kalehe, province du Sud-Kivu.

Il permettra, entre autres, l'amélioration des pratiques d'alimentation des enfants de zéro à vingt-trois mois, des femmes enceintes et allaitantes dans 80% des ménages dans les zones d'intervention.

Page 4

TEXTILE

Le secteur privé congolais en quête d'opportunités en Turquie

Page 6

ASSEMBLÉE NATIONALE

La loi électorale divise à nouveau !

Face au refus du président de l'Assemblée nationale d'accorder une motion d'ordre à Delly Sessanga, le jeudi 12 mai, le G13 a décidé de claquer la porte.

Pour la deuxième fois consécutive, au cours du mois de mai, les opinions se sont achoppées au sein de l'Assemblée nationale au point que le groupe de 13 députés (G13) initiateurs du projet de loi électorale a décidé, le jeudi 12 mai, de suspendre sa participation au débat en cours sur ledit projet de loi. En cause, la décision du président de la Chambre basse du Parlement, Christophe Mboso, de supprimer dans cette proposition l'article sur la publication des résultats de vote, bureau par bureau aux prochains scrutins.

Face au refus du président de l'Assemblée nationale d'accorder une motion d'ordre à Delly Sessanga, le G13 n'a eu d'autres réactions que de se retirer des travaux afin

« Cette loi a été déclarée recevable, donc elle doit aller en commission pour débat. Or, nous n'avons pas la possibilité de discuter des options. Nous croyons qu'être dans la salle ou hors de la salle ne change absolument rien »

de ne pas en cautionner les conclusions. Le groupe exige un cadre exceptionnel de discussion pour garder la lettre du règlement et l'esprit du parlementarisme. « Cette loi a été déclarée recevable, donc elle doit aller en commission pour débat. Or, nous n'avons pas la possibilité de discuter des options. Nous croyons qu'être dans la salle ou hors de la salle ne change absolument rien », a déclaré à la presse, Jacques Ndjoli, membre du G13. La semaine dernière, le bloc patriotique composé du Front commun pour le Congo et de Lamuka de Martin Fayulu, avait déjà claqué la porte de l'Assemblée nationale pour exiger le consensus autour du projet de loi électorale. La manifestation organisée autour du Palais du peuple, le 6 mai, avait été dispersée par les forces de l'ordre.

Jules Tambwe Itagali

INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES

Dix aéroports bientôt réhabilités

La question a été au centre de la réunion tenue le 11 mai au cabinet du ministre des Transports et Voies de communication entre le gouvernement de la République, représenté par le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo; le ministre des Transports et Voies de communication, Chérubin Okende; et le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, et quelques représentants des exploitants aériens.



Les membres du gouvernement échangeant avec les exploitants aériens

La réunion marque ainsi une nouvelle ère de collaboration entre exploitants aériens et le gouvernement congolais. Le Ministre d'État Guy Loando Mboyo a affirmé que le projet de réhabilitation des aéroports vise à désenclaver l'intérieur du pays. Aussi, a-t-il fait remarquer, sa matérialisation ne peut être effective sans l'apport des exploitants aériens qui portent des préoccupations sécuritaires, techniques et économiques. Selon lui, le gouvernement attend de ces partenaires une liste des aéroports prioritaires à réhabiliter qui tient compte de tous les paramètres importants pour ce projet. Saluant cette initiative de

l'État congolais, l'un des exploitants aériens a évoqué les préoccupations quotidiennes de leur secteur, sur lesquelles le gouvernement devra apporter une attention particulière. « Le gouvernement est décidé à désenclaver les petits aéroports. Ils nous ont demandé de faire une proposition de dix aéroports à moderniser, à asphalté et à remettre en état pour pouvoir travailler correctement. C'est une très bonne initiative. C'est la première fois que le gouvernement approche les exploitants aériens pour avoir leurs avis et les listes des aéroports qu'il souhaiterait voir réhabiliter », a expliqué le commandant Nge wa

Kasindi de Malu Aviation, au sortir de la séance de travail. « Cette belle initiative apporte comme changement la sécurité de nos appareils car nous opérons dans des aéroports sans sécurité, sur des cailloux. La réhabilitation de ces aéroports diminuera nos coûts de maintenance parce que nous n'aimons pas beaucoup voir nos avions sur des mauvaises pistes », a-t-il ajouté. Hormis les membres du gouvernement et les exploitants aériens, cette première réunion a également connu la participation des experts de l'aviation civile et de la régie des voies aériennes.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACCÈS POUR TOUS À L'ÉNERGIE

Lancement officiel d'un plaidoyer de la société civile

L'action portée par douze organisations de la société civile à travers le pays est la résultante des forums populaires et consultations qu'elles ont menées dans le cadre de la « Dynamique pole » dans les différentes provinces du pays, réclamant l'accès pour tous à l'énergie.

Les organisations de la société civile réunies au sein de la « Dynamique pole » ont officiellement lancé, le 11 mai dans la salle Père Boka du Centre pour l'action sociale, à Gombe, la note de plaidoyer sur leur vision pour le développement du secteur énergétique en République démocratique du Congo (RDC). C'était en présence de plusieurs invités ainsi que du représentant du secrétaire général aux Ressources hydrauliques. Dans cette action, ces organisations qui portent la voix des communautés locales réclament l'accès pour tous à l'énergie. La note de plaidoyer, a fait savoir le secrétaire technique de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), Emmanuel Musuyu, est la résultante des forums populaires et consultations menés dans le cadre de la « Dynamique pole » dans les différentes provinces du pays. Des forums qui ont consulté 720 personnes dans vingt-quatre villes du pays dans l'objectif de définir leur vision pour l'accès pour tous à l'énergie.

Emmanuel Musuyu, dans son mot de bienvenue, a souligné la quintessence de la collaboration avec la base dans l'élaboration de ce document ainsi que l'apport de l'énergie pour le développement de la République démocratique du Congo (RDC). Ce document, a-t-il souligné, porte les aspirations profondes des communautés de base dans ce domaine précis de l'accès à l'énergie. « Cette dynamique est en train de travailler pour pousser le plaidoyer de la société civile par rapport à l'avenir énergétique du pays. Cela concerne beaucoup d'aspects, nous avons estimé que la politique énergétique est cette opportunité qui pourra aider les acteurs à améliorer les autres



Des participants au lancement du plaidoyer de la société civile/Adiac

secteurs de la vie », a-t-il fait savoir. « Nous sommes en train de travailler pour pousser le plaidoyer de la société civile par rapport à l'avenir énergétique du pays. Cet avenir énergétique concerne beaucoup d'aspects, et ici de façon particulière, nous avons estimé que la politique énergétique que nous voulons doit être améliorée pour que le secteur de l'énergie puisse être développé avec les assurances sur les autres secteurs ou domaines de la vie que nous connaissons », a ajouté Emmanuel Musuyu. Il a, par ailleurs, indiqué que la société civile se sentait très honorée parce que cette démarche est appuyée par le ministère en charge de l'Énergie.

Une action saluée par le gouvernement

Le représentant du ministère des Ressources hydrauliques et électricité, Valentin Ikwa Monya, a salué cette vision de la société civile pour l'accès de tous à l'énergie. « La problématique de

l'électrification de notre pays constitue une préoccupation majeure. Cette cérémonie est l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui a permis qu'on intègre les préoccupations de l'arrière-pays. Cette note de plaidoyer tombe à point nommé car elle pourra être intégrée dans les grandes lignes de résolutions qui seront définitivement arrêtées dans un proche avenir quand on pourra endosser de commun accord la politique nationale d'énergie en RDC », a-t-il dit.

Il a signifié que cet outil de travail permettra à ce que toutes les formes d'énergie puissent être valorisées selon les spécificités propres à chaque région. « Nous appelons la société civile à assurer le plaidoyer, à rappeler au gouvernement sa mission de toujours répondre à l'amélioration de la qualité de la vie de la population », a recommandé le représentant du secrétaire général aux Ressources hydrauliques et électricité.

Pour ces organisations de la société civile, seuls 9% de la population a accès à l'électricité qui du reste est soit faible soit irrégulière, malgré les potentialités énergétiques de la RDC. Avec les communautés locales, elles ont soutenu que l'accès à l'électricité était un droit humain et que le temps était venu de le concrétiser.

Ainsi dans cette vision, la société civile et les communautés locales ont dit soutenir le développement d'une politique nationale qui répond à certains objectifs. Il s'agit notamment d'assurer d'ici à 2030 l'accès pour tous à une électricité durable, fiable et abordable et à des options de cuisson propres et efficaces ; le désinvestissement des combustibles fossiles et l'investissement dans des projets énergétiques décentralisés à faible émission de carbone, ayant pour base des technologies abordables, moins coûteuses et plus rapidement déployables, qui sont résistantes aux changements climatiques et favorables à l'électrification rurale. Il s'agit également de donner la priorité aux solutions décentralisées telles que les barrages hydroélectriques à petite échelle, car les grands projets comme les barrages hydroélectriques ont une forte empreinte sur l'environnement et entraînent souvent le déplacement des milliers des personnes, du renforcement des capacités des acteurs aux niveaux local, régional et national, pour une gestion décentralisée du secteur qui permet de mieux répondre aux besoins ; ainsi que d'une gouvernance responsable et transparente du secteur énergétique pour éviter la corruption, la mauvaise gestion et la violation des droits des communautés locales.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA DROGUE

WFAD RDC souligne l'urgence de la sensibilisation et de plaidoyer

L'organisation non gouvernementale internationale qui lutte contre l'abus de drogues a indiqué, lors d'une conférence de presse tenue à Kinshasa, que cet abus se développe de façon inquiétante en République démocratique du Congo (RDC) en raison de la consommation excessive de l'alcool et de toutes sortes de drogues émergentes dont la fameuse drogue artisanale "Bombé".

La World Federation Against Drugs (WFAD/RDC) et ses partenaires ont organisé, le 9 mai, une conférence de presse à la Maison de France, dans la commune de la Gombe, sur les méfaits de la drogue « Bombé ». Cette activité a été menée avec l'accompagnement du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention de la RDC, et l'appui financier de la coopération suédoise.

Au cours de cette rencontre avec les professionnels des médias, WFAD/RDC et ses partenaires ont présenté les résultats des analyses en laboratoire de l'échantillon de la fameuse drogue « Bombé » ainsi que ceux de la pré-étude de cartographie des organisations œuvrant dans la lutte contre l'abus de drogues dans la ville de Kinshasa.

Cette pré-étude, financée par l'organisation suédoise Forum-Civ, est menée en collaboration avec le Programme national de

lutte contre les toxicomanies, l'École de criminologie de l'Université de Kinshasa et l'organisation non gouvernementale Interactions-RDC.

Présentant ces résultats, le représentant pays de la WFAD en RDC, Dandy Yela, a souligné que « l'abus de drogues se développe de façon inquiétante en RDC en raison de la consommation excessive de l'alcool et de toutes sortes de drogues émergentes dont la fameuse drogue artisanale "Bombé", qui est une substance psychoactive apparue il y a peu de temps mais dont la consommation, particulièrement toxique, se répand dangereusement parmi les jeunes à Kinshasa ». Pour lui, « Il y a donc urgence de sensibiliser l'opinion et de mener des plaidoyers auprès des institutions et des autorités à tous les niveaux pour mettre fin à la consommation de cette drogue



Une vue de la salle lors de la conférence de presse

dont les méfaits à moyen et à long termes sur le corps humain demeurent encore inconnus ».

La Fédération mondiale contre la drogue, rappelons le, est un groupe d'individus et d'organi-

sations non gouvernementales de différentes parties du monde. Son objectif est de travailler pour un monde sans drogue, les membres de cette organisation partageant la préoccupation commune que la consommation

de drogues illicites sape les valeurs traditionnelles et menace l'existence de familles, de communautés et d'institutions gouvernementales stables à travers le monde.

L.D.

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION CHRONIQUE

La troisième phase du projet lancée dans le Sud-Kivu

La troisième phase du projet de lutte contre la malnutrition chronique, financée par la Direction du développement et de la coopération suisse, va contribuer à réduire de façon significative la prévalence de ce fléau chez les enfants de moins de 5 ans dans la province du Sud-Kivu d'ici à 2025.

Le projet vise à consolider les acquis des deux phases précédentes dans la lutte contre la malnutrition chronique dans les zones de santé de Bunyakiri et Minova, en territoire de Kalehe, province du Sud-Kivu. Il permettra, entre autres, l'amélioration des pratiques d'alimentation des enfants de zéro à vingt-trois mois, des femmes enceintes et allaitantes dans 80% des ménages dans les zones d'intervention ; l'accès aux services de santé primaire, sexuelle et reproductive pour 70% des femmes en âge de procréer (les adolescentes, les femmes enceintes et allaitantes).

En outre, cette troisième phase contribuera aussi à assurer l'accès de 30% de la population à l'eau potable, aux latrines hygiéniques et aux pratiques adéquates d'hygiène ; l'accès à une alimentation suffisante diversifiée et riche en micronutriments pour 80% des ménages avec des enfants de moins de vingt-trois mois et les femmes enceintes et allaitantes ; la coordination multisectorielle efficace à tous les niveaux.

Dans la mise en œuvre de cette phase, a fait savoir la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance



La sensibilisation des femmes aux bonnes pratiques alimentaires, une stratégie de lutte contre la malnutrition infantile

(Unicef) en République démocratique du Congo (RDC), Katya Marino, son institution apportera son appui dans l'accès au traitement des enfants malnutris. « Cette troisième phase permettra à l'Unicef de fournir un accès au traitement aux enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère et d'appuyer les interventions de prévention de la malnutrition, à savoir la promotion de l'alimentation du

nourrisson et du jeune enfant, la fourniture de compléments alimentaires pour enrichir les régimes alimentaires des enfants de 6 à 23 mois, le renforcement des structures communautaires pour une sensibilisation des hommes et des femmes aux questions de nutrition et d'alimentation optimales et l'amélioration de l'accès des ménages à une eau potable et à l'assainissement », a-t-elle indiqué.

En outre, l'Unicef va également renforcer les capacités des structures sanitaires en leur apportant la formation, les outils, les intrants pour le traitement et l'amélioration des infrastructures d'eau et assainissement.

Pour sa part, le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en RDC, Aristide Ongone Obame, a déclaré que dans le cadre de ce projet, « l'intervention de la

FAO a pour objectif essentiel d'accompagner les femmes enceintes et allaitantes à améliorer l'accès aux aliments diversifiés de haute valeur nutritive à travers la production de cultures bio fortifiées, le développement du petit élevage et la promotion d'activités génératrices de revenus ».

Quant au Programme alimentaire mondial, à en croire son représentant, Peter Musoko, il s'appuiera sur les succès des phases précédentes pour continuer à prévenir et traiter la malnutrition. « L'intervention mettra également un accent particulier sur la communication pour le changement de comportement, où les collectivités seront encouragées à adopter des pratiques alimentaires saines », a-t-il laissé entendre. Pour rappel, ce projet est mis en œuvre conjointement par la FAO, le Programme alimentaire mondial (WFP) et l'Unicef, en collaboration avec les ministères de la Santé publique, Hygiène et Prévention, de l'Agriculture et du Plan, ainsi que les organisations non gouvernementales internationales et locales.

Blandine Lusimana

SLAM

« 450=1 », hymne de la lutte pour la cohésion nationale

Le slameur Yekima tient son featuring avec Jean-Claude Eale, patron du groupe de communication et marketing CMCT TCG, pour leur « modeste contribution dans la lutte contre le tribalisme ».

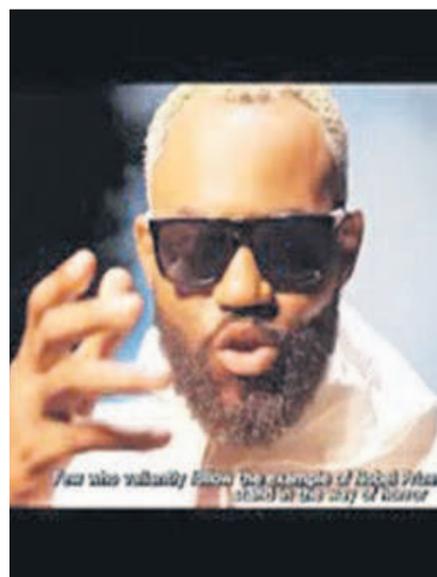
En ligne depuis le 1er mai, la vidéo, en une semaine, a battu le record d'audience personnel de Yekima en totalisant 50 000 vues sur YouTube et avoisine maintenant les 65 000 vues ! Il ne fait aucun doute que le discours de son nouveau slam reçoit un très bon accueil du public. Le « Clip-concept 450=1 (Bomoko) », comme il le nomme lui-même, est assurément dans l'air du temps. Ce morceau que Monsieur le Poésident appelle « notre modeste contribution dans la lutte contre le tribalisme » emporte une adhésion totale du public. Et pour cause ? En parlant des 450 ethnies du Congo comme étant un seul peuple tel qu'il le fait ne peut que recueillir le consentement de tous. Il tombe pile. En ce moment, à la spirale meurtrière qui s'emballa de plus belle dans l'est s'ajoutent certains discours haineux faisant l'effet de cette goutte d'huile qui vient attiser le feu du tribalisme au Katanga.

Un appel à l'unité et à la cohésion nationale, ce l'est avant tout mais aussi un « Stop au tribalisme ! » dit avec l'espoir de rencontrer la sensibilité de plusieurs à agir, déjà en brisant le silence. Oui, ainsi que le dénonce le refrain : « Tozomona tozotala kaka boye (Nous voyons et regardons de marbre)/ Ezopusana

ezokoma (ezovimba) mabe, Tobeta tangua (Cela se rapproche, cela prend de nouvelles proportions, s'envenime, Sonnonnons l'alerte/Bomoko, bomoko, bomoko (Unité, unité, unité) ».

Complices actifs ? Acteurs passifs ?

Cette diversité à conserver symbolisée par les masques portés par « les guerriers », à la fois gardiens des traditions et du peuple dès l'entame de la vidéo, est le devoir de tous. Diversité une fois de plus clamée le bras levé dans l'introduction « Loboko nanga eza misapi mitano (Ma main comporte cinq doigts), Molayi moko te kasi na nzoto moko (Ils ne sont pas de longueur égale mais dans un même corps), Moko oh bomoko oh ho ! (Un, unité !) ». Ces parties en lingala de la plume de Yekima sont en écho au reste du texte de Jean-Claude Eale qui traduit l'incompréhension de cette ère innommable. En effet, il y a lieu de s'interroger bien sérieusement. Yekima nous renvoie dans la figure la situation que l'on laisse pourrir, « D'où naissent ces émotions et ces palpitations haineuses ? Qui orchestre ces innombrables et sinistres projets ? À qui profite cette spirale inouïe de violences odieuses ? Qui sont ces monstres, auteurs de ces actes abjects ? ». La



Yekima lance l'appel à l'unité et la lutte contre le tribalisme/DR

litanie des mots qui n'en finissent pas, s'égrène au fil des jours, des ans, que décrit le slameur, « Par notre silence/ Ne sommes-nous pas tous des complices actifs ? Acteurs passifs ? ». Des questionnements légitimes adressés à la nation entière. Car, on le voit bien pourtant : « De l'est au sud, en passant par l'ouest et le nord du Congo/ La terre, gorgée de sang d'innocentes victimes, devient pourpre /À bien d'endroits, à

travers le pays, tapissée des cendres de ses fils/ Elle est noirâtre ».

Le piège serait de se laisser emballer par la musique non pas que l'on fasse fi de l'arrangement mélodieux du grand Lokua Kanza. Rendu par les chœurs de Laëticia Lokua et Pamela Baketana, il agence avec maestria les images aux contours du discours, certes. Mais il y a plus à retenir de cette vidéo. L'appel à l'unité, à la fin des violences, à considérer la beauté de la diversité n'est que trop d'actualité et requiert un ralliement qui ne peut s'obtenir qu'avec la volonté de s'investir tous et chacun pour la vie de la nation aujourd'hui mais qui demain risque de se muer en lutte pour la survie ! Tous et chacun, citoyens représentés diversement par les acteurs du quotidien imagés. Ce sont notamment prêtés à cet exercice figuratif des personnages connus représentatifs de la nation congolaise voulue unie dans sa diversité, le Dr Henri Kalama (professeur), Romain Ndomba (Dr D. Mukwege), Roch Bodo Bokabela (artiste), Félix Kisabaka (jeune), Moyindo Mpongo (principal gardien), Jonathan Bilari (politicien), Ronsia Kukiél (griot), Eric Nice (citoyen lambda) et Claver Nakebadio (lumière de l'unité).

Nioni Masela

CINÉKIN

Rebecca Juliana Tshiabu radieuse à l'avant-première du film «Ima»

Présente à la projection de la soirée du 10 mai dans la salle Boboto, la jeune actrice Rebecca Juliana Tshiabu, qui vient de faire son entrée au cinéma avec le film de Dadju, était au comble de la joie se découvrant sur grand écran en même temps que le public.

La découverte de Dadju au cinéma, à l'occasion de l'avant-première de son film à Kinshasa, s'est faite en même temps que celle de Rebecca Juliana Tshiabu, Laëtitia dans «Ima». Sœur cadette de celle qui fait chavirer le cœur du chanteur, elle se montre plus entreprenante que son aînée, l'incitant à sortir avec la star tombée sous son charme naturel. Laëtitia convient ainsi d'un rendez-vous avec Dadju au nom de sa sœur mais à son insu sachant que trop coincée, elle n'oserait pas d'elle-même accepter de le revoir. C'est, d'ailleurs, un peu grâce à elle, car c'est à son anniversaire que Dadju fait connaissance avec Ima qu'il a remarqué perdue dans le groupe d'amis de sa sœur en délire face au chanteur. Bluffée par sa première prestation qui, mine de rien, lui ouvre les portes de l'univers du septième art, Rebecca Juliana a partagé au «Courrier de Kinshasa» son bonheur. « Je n'ai à la base aucune expérience, je n'ai jamais joué nulle part, n'ai jamais fait quoique ce soit dans le cinéma, je suis fort surprise du résultat. Et je ne suis pas la seule ! J'ai reçu des appréciations de tout le monde. Je suis très fière de moi et vraiment émue », a-t-elle dit au sortir de la soirée. Et d'ajouter : « Ce n'est pas tant le fait d'avoir joué dans ce film particulièrement qui me réjouit mais je

n'en reviens pas du résultat final. C'est extraordinaire de voir comment j'étais dans la peau du personnage, je pense avoir joué mon rôle comme il se doit ».

Tout de même, jeune étudiante en journalisme, Rebecca Juliana se dit consciente de l'enjeu de la réalisation de Nils Tavernier dont Dadju a écrit le scénario en personne. « Mon premier film, ce n'est pas n'importe lequel, il est international, je ne pense pas que je vais m'arrêter là ! Dieu seul sait où cela va nous mener parce que c'est lui qui l'a voulu », a-t-elle laissé entendre.

Pourtant, se souvient Rebecca Juliana, elle n'était pas particulièrement intéressée par la proposition de participer au tournage d'«Ima». Au producteur exécutif du film, elle avait répondu tout de suite qu'elle n'était pas actrice et qu'un film avec Dadju ne l'impressionnait pas plus que cela. C'est donc encouragée par une copine, puis par ses frères et sœurs en famille qu'elle a finalement pris part au casting.

Mais ce n'était pas donné. « À la base, je ne sais pas me maquiller, je ne fais pas de manucure, je ne suis pas extraordinaire, alors je suis allée telle que je suis, cheveux naturels. Mais arrivée sur les lieux, je trouve des filles bien



Quelques personnages du film entourés de deux agents de Cinékin/Adiac

maquillées, tirées à quatre épingles. J'avais l'impression de participer à une compétition au milieu de cent filles. Certaines avaient déjà joué dans des films, tenu des rôles principaux, etc. Je me suis consolée disant que j'allais le faire puisque j'y étais sans plus », raconte-t-elle.

Elle passe devant la caméra avec le texte, puis fait une improvisation, au bout de deux essais, dès que la caméra arrête de tourner, c'est l'ovation générale. Malgré ces applaudissements, elle ne prête pas foi aux compliments du producteur exécutif sur sa prestation. Quelques jours plus tard, dit-elle : « Un des membres de l'équipe de production française me dit : Je

te connais, tu es le numéro 20, tu joues très bien. Il rencontre par deux fois mon patron et à chaque fois lui parle de moi. Il lui dit qu'en France tout le monde m'appréciait sur les quarante vidéos envoyées, la mienne mettait tout le monde d'accord ».

Le second rôle trouvé avant le premier

Par ailleurs, alors que l'on avait trouvé le second rôle féminin, le premier restait à dénicher et l'on devait faire en sorte d'en dénicher une avec des traits de ressemblance. « À Kinshasa, le casting n'avait pas permis de trouver la personne qui incarnerait le premier rôle féminin. Finalement le choix a

été porté sur Karidja Touré en France. L'équipe de production était divisée, trouvant que je ne lui ressemblais pas tant que cela. Mais Dieu merci, personne ne remettait en cause mon choix en France », a expliqué Rebecca Juliana. Aux dires du réalisateur français, c'est son naturel et son physique qui avaient définitivement joué en sa faveur.

Le long métrage a plutôt recueilli des appréciations favorables du premier public kinoïse qui tenait cette avant-première pour une agréable surprise. « Je trouve originale cette idée de Dadju d'avoir fait un film qui soit regardable par tout le monde. Il peut être suivi en famille, les parents, les enfants et les grands peuvent le suivre tous ensemble. Ce n'est pas comme Viva Riva ! », a soutenu une dénommée Natacha avec un petit rire.

Cerise sur le gâteau, la vidéo du show case de Dadju interprétant un à un les titres de son prochain album «Cullinan» dont «Ima» fait partie a clos la soirée. « J'ai bien aimé ce moment. Et, comme l'on a coutume de le dire, la musique adoucit les mœurs, c'est vrai. Le petit concert à la fin m'a détendue, c'était une très bonne idée », a conclu la cinéphile susmentionnée, définitivement plus enjouée.

Nioni Masela

« MUNDELE »

Le featuring de Princesse Joss Kalim et Viva la Musica bientôt disponible

Tourné au Japon et à Kinshasa, le clip du septième titre de «La voie du maître », l'un des deux morceaux du tout dernier album de l'orchestre de feu Papa Wemba où « La grande » a placé sa voix est en passe d'être dévoilé ce mois de mai.

Ce nouveau morceau, Princesse Joss Kalim y a mis beaucoup de cœur et ne s'est pas contentée de l'interpréter seulement. « J'ai personnellement pensé, écrit et dirigé le clip, puis assisté le réalisateur Keran lors du montage de la vidéo ! Je suis moi-même assez fière du travail réalisé. J'espère en retour que les mélomanes et amoureux de l'art l'aimeront », a-t-elle confié d'entrée de jeu au «Courrier de Kinshasa».

Evoluant en carrière solo déjà du vivant du regretté « Maître d'école » qui l'avait baptisée « La grande » du temps où elle était sa choriste, Princesse Joss Kalim est restée proche de Viva la Musica. La preuve, elle a chanté dans deux des seize nouveaux titres de son plus récent album « La voie du maître, hommage à Papa Wemba ». Joint par « Le Courrier de Kinshasa », elle



« La grande » avec Viva la Musica en plein tournage du clip Mundele/DR

renseigne à ce sujet qu'elle l'a fait de gaieté de cœur. « J'ai participé dans deux titres de l'album Viva la Musica, «La voie du maître». J'ai chanté avec Reddy Amisi dans «Tripoli», la deuxième chanson de cet album, dont j'ai fait toutes les voix du chœur ! Et, «Mu-

nde" est le septième chant où j'interviens seule en featuring avec l'orchestre Viva la Musica ! », a précisé Joss Kalim.

«Mundele» est une composition de Zamba, a dit « La grande » tenant à souligner que « c'est le guitariste de Papa Wemba ! ». Par ailleurs,

a-t-elle raconté, « l'histoire tourne autour de Léon Mundele, un des disciples de Papa Wemba dans la sapologie ». Et de préciser qu'en somme, « la chanson parle de Léon Mundele, un Congolais vivant au Japon, donc grand sapeur menant une vie à cent à l'heure et

aimant les femmes... Sa chérie restée à Kinshasa se lamente et nous raconte son histoire. Elle espère malgré tout récupérer son homme qui se trouve au pays du Soleil levant, toujours entouré de belles Japonaises. Elle espère le reconquérir un jour et sauver leur amour ». Aussi, question de coller au mieux au récit de la chanson, « le clip est tourné à Kinshasa et au Japon », a confié Joss Kalim.

En outre, quoiqu'elle concentre toute son énergie en ce moment à la promotion de «Mundele» dont le clip sera dévoilé les jours à venir, « La grande » travaille en parallèle sur son projet personnel. Ainsi donc, elle a prévenu : « Mon album à moi est fin prêt, nous préparons la sortie officielle et le lancement des clips sur les différentes plateformes de téléchargement ».

N.M.

LINAFOOT

Le gouvernement dispose de 299000 dollars pour la poursuite du championnat

La Ligue nationale de football (Linafoot) a reçu une somme de 299 000 dollars américains du gouvernement à travers le ministère des Sports pour la poursuite du championnat national de football.



Vue d'un match du championnat national 2021-2022

La compétition est arrêtée depuis pratiquement trois mois à cause des difficultés de transport. La compagnie aérienne Congo Airways ne pouvait plus continuer à amener les clubs en provinces à cause des dettes accumulées. Après donc cet arrêt prolongé, l'exécutif national a finalement mobilisé la somme qu'il faut pour la poursuite du

championnat stoppé avant la fin de la manche aller. L'on apprend que ce fonds public de l'Etat ne concerne que les trente matches de la phase aller que devront quasiment jouer tous les clubs. Vraisemblablement, cette édition pourrait ne pas connaître de manche retour. Mazembe trônait au classement lorsque le championnat était arrêté.

Martin Engimo

TEXTILE

Le secteur privé congolais en quête d'opportunités en Turquie

La Chambre de commerce de la République démocratique du Congo (RDC) a confirmé sa participation à la grande foire du textile, du 17 au 22 mai, sur le sol Turc. Par conséquent, cette structure qui évolue au sein du ministère congolais du Commerce extérieur espère ouvrir des nouvelles opportunités d'investissements pour le pays.

La RDC sera bel et bien présente à la foire des textiles qui se tiendra en Turquie. La coopération entre les deux pays est en train de monter en puissance. Pour le directeur général de la Chambre de commerce de la RDC, Christophe Kimona, qui vient d'ailleurs de confirmer la participation du monde des textiles RD-congolais dans un communiqué officiel, il s'agit tout simplement d'ouvrir de nouvelles opportunités. Actuellement, il y a eu quelques évolutions économiques dans le secteur des textiles en RDC, assure-t-il. Par conséquent, l'objectif recherché est d'arriver à mieux les comprendre pour trouver certains producteurs étrangers de haut niveau capable d'investir dans cette filière. La Chambre de commerce insiste sur le fait qu'il est crucial de permettre aux nationaux qui évoluent dans ce secteur « d'élargir leurs champs d'action et d'acquérir certains paramètres pa-

rallèles dans le but de développer leurs business ».

Pour la RDC, l'enjeu est tellement énorme. Une grande partie du marché des textiles est occupée actuellement par les concurrents étrangers. Afin de changer la donne, Christophe Kimona évoque sans détour la nécessité, voire l'urgence « d'une participation plus active sur le plan international des entrepreneurs RD-congolais dans un monde des textiles en pleine mutation ». Il faut arriver, a-t-il martelé, à aider les entrepreneurs RD-congolais à mieux tirer profit du développement de la main d'œuvre locale dans le secteur des textiles. En outre, le secteur qui évolue déjà de manière continue a besoin d'une Chambre de commerce capable de promouvoir la main d'œuvre locale des entrepreneurs RD-congolais et d'assurer la traçabilité des investisseurs expatriés au pays.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL

Fortunes diverses pour les internationaux congolais à l'étranger

Les Léopards ne prendront certes pas part à la prochaine Coupe du monde de football au Qatar en cette année. Mais les joueurs terminent assez positivement la saison dans leurs clubs respectifs à l'étranger.

Le défenseur central et capitaine Chancel Mbemba Mangulu est champion du Portugal de la saison 2021-2022 avec le FC Porto, après la victoire le week-end dernier face à Benfica de Lisbonne par un but à zéro. C'est le 30e titre de Porto et le deuxième de Chancel Mbemba avec cette équipe. Pour sa part, le milieu récupérateur Samuel Moutousamy a remporté la 105e édition de la Coupe de France avec le FC Nantes, vainqueur en finale de l'OGC Nice par un but à zéro. Titulaire, l'international congolais a été précieux dans la récupération, jouant toute la rencontre. C'est le premier trophée de sa carrière, étant du coup le premier international congolais à remporter la Coupe de France. Grâce à ce sacre, le FC Nantes, entraîné par Antoine Kombouaré et actuel 9^e de la Ligue 1 française, prendra part à la phase des poules de l'UEFA Europa League la saison prochaine. L'on



Meschak Elia double buteur avec Young Boys face à St Gallen

rappelle que Jonathan Bolingi est champion du Thaïlande avec Buriram Utd

Elia et Malango, auteurs des doublés...

La fin de saison est également assez positive pour Meschak Elia, auteur d'un doublé le week-

end dernier avec Young Boys de Berne face à Saint Gallen à l'occasion de la 34e journée de la Super League, la D1 Suisse. Young boys l'a emporté par quatre buts à un, et l'aillier international congolais a été buteur à la 7^e et 69^e mn. Ce sont ses 5^e et 6^e buts en championnat, totalisant huit

buts toutes compétitions confondues. BSC Young Boys occupe la deuxième place au classement avec 56 points, derrière le FC Bâle (57 points).

Son coéquipier en équipe nationale, Ben Malango, a été l'artisan du succès de son équipe, Al Sharjah, face à Al Whada, par deux buts à un, à la 22^e journée du championnat des Emirats arabes unis. Décisif, Ben Malango a marqué à la 38^e et 45^e mn de jeu. Il a désormais un total de six buts en championnat alors que Al Sharjah se retrouve à la 4^e position avec 45 points.

L'autre buteur congolais du week-end dernier, c'est Yoane

Wissa. Il a participé à la large victoire de trois buts à zéro de Brentford City sur Southampton en Premier League anglaise. L'international congolais a marqué à la 14^e mn son sixième but dans l'élite du football anglais, son neuvième but toutes compétitions confondues. Promu en Premier League, Brentford est 12^e au classement avec 43 points, quasiment assuré de son maintien.

Kebano prolonge à Fulham...

Champion de la Championship (D2 Anglaise) avec Fulham, Neeskens Kebano sera le deuxième Léopard cette année en Premier League avec Yoane Wissa, alors que Watford d'Edo Kayembe est pratiquement relégué en Championship, et en attendant la décision d'autres internationaux comme Tanganga, Bisaka, Ngakia, etc. L'ancien joueur du PSG et Caen en France, Charleroi et Genk en Belgique a donc prolongé son contrat avec Fulham jusqu'en 2023, signe du travail appréciable abattu tout au long de la saison. Neeskens Kebano a été auteur de neuf buts et sept passes en 44 matches avec Fulham. Il sera à sa deuxième expérience en Premier League avec Fulham.

M.E.

Titulaire, l'international congolais a été précieux dans la récupération, jouant toute la rencontre. C'est le premier trophée de sa carrière, étant du coup le premier international congolais à remporter la Coupe de France. Grâce à ce sacre, le FC Nantes, entraîné par Antoine Kombouaré et actuel 9^e de la Ligue 1 française, prendra part à la phase des poules de l'UEFA Europa League la saison prochaine. L'on rappelle que Jonathan Bolingi est champion du Thaïlande avec Buriram Utd

TCHAD

L'opposition fustige l'éventuelle prolongation de la transition

Le report du dialogue de réconciliation nationale qui devrait se tenir à partir du 10 mai à N'Djamena est bien accueilli par les acteurs politiques tchadiens. Malgré cela, les opposants au régime redoutent qu'il saisisse l'occasion de cet ajournement pour prolonger la période de transition. Ceci contrairement à la volonté du Qatar, médiateur d'un pré-dialogue qui piétine depuis deux mois entre la junte et les innombrables groupes rebelles alors que ses dirigeants ont proposé cette démarche afin de donner plus de temps aux négociateurs de parvenir à un accord à Doha.

Les rebelles qui participent aux négociations de paix dans la capitale qatarie saluent certes le report du dialogue national à N'Djamena, mais disent craindre que les autorités tchadiennes en profitent pour ne pas tenir leurs promesses. « Les mouvements politico-militaires et alliés saluent l'initiative louable de l'État du Qatar » sur le report du dialogue, ont-ils écrit dans un communiqué, tout en refusant que cela ne « serve de prétexte à la prolongation de la période de transition ». Les groupes armés ont également exigé « l'implication de tous les acteurs politiques pour convenir d'une nouvelle date ».

En attendant, les oppositions politiques et armées dénoncent le fait que le pouvoir n'a pas donné un

nouveau calendrier pour le forum national tant attendu mais parle plutôt d'un « report du dialogue national inclusif à une date ultérieure qui sera retenue après consultations avec les institutions et les acteurs politiques pertinents ».

« Après avoir fait délibérément traîner les négociations par les absences répétées de ses principaux représentants, le gouvernement tente une fuite en avant en vue d'empêcher la participation de l'opposition politico-militaire au dialogue national », ont affirmé les groupes rebelles. Ajoutant : « Les autorités de transition actuelles porteront l'entière responsabilité des conséquences de toute rupture des négociations en cours ou de l'exclusion des groupes

politico-militaires du dialogue national qui, de fait, n'aura plus le caractère inclusif tant proclamé ».

Le régime accusé de provoquer l'enlèvement du pré-dialogue

Réagissant à ces allégations, le régime les a rejetées en bloc. « C'est une accusation injuste, nous avons intérêt à ce que les négociations de Doha aboutissent (...) pour que les politico-militaires puissent participer au dialogue », a déclaré Abderaman Koulamallah, porte-parole du gouvernement, précisant que c'est « un mauvais procès » qui est fait contre le pouvoir.

Une fois organisé, le forum national au Tchad devra déboucher sur une remise du pouvoir aux civils ainsi que sur une nouvelle Constitution et des élections libres et

démocratiques.

Avant de s'accorder pour le report du dialogue, des malentendus persistaient entre la junte et les représentants d'une cinquantaine de mouvements armés qui refusaient depuis quelque temps de se parler directement à Doha. Ce qui explique pourquoi le médiateur qatari peinait à faire progresser les pourparlers, d'autant qu'un groupe rebelle, le Conseil de commandement militaire pour le salut de la République ainsi que la plate-forme Wakit Tamma, qui regroupe la majorité de l'opposition non armée à N'Djamena, avaient claqué la porte des négociations en avril. Ce dernier accuse le pouvoir de provoquer délibérément « l'enlèvement » du pré-dialogue de Doha et de perpétuer « la violence des forces de sécurité et les

violations des droits humains ».

Pour permettre aux Tchadiens d'aller aux élections dans un climat serein, des voix s'élèvent pour appeler à la tenue d'un dialogue dans un futur proche. C'est le cas de la France qui, par la voix de son président, Emmanuel Macron, a souhaité que le dialogue national au Tchad puisse se tenir « dans un calendrier rapproché » et proposé l'appui de son pays en ce sens. C'était le 6 mai dernier au cours d'un appel téléphonique avec le président de transition, Mahamat Idriss Déby Itno. Selon l'Elysée, le chef de l'Etat français y « a salué l'engagement de son interlocuteur pour la tenue du dialogue national dans des conditions inclusives et dans un calendrier rapproché ».

Nestor N'Gampoula



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

CLIMAT

Alain Richard Donwahi élu président de la COP 15

L'ex-ministre ivoirien des Eaux et Forêts, Alain Richard Donwahi, a été élu le 11 mai président de la 15^e Conférence des parties (COP 15) à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse.

Alain Richard Donwahi a été élevé au poste d'envergure internationale sur proposition du président Alasane Ouattara. Son élection marque le renforcement de la confiance du chef de l'Etat ivoirien à ce brillant technocrate et homme politique, qui a occupé pendant cinq ans le poste de ministre des Eaux et Forêts.

En effet, lors de son passage à ce ministère, Alain-Richard Donwahi a mis en place une politique forestière novatrice et dynamique en vue du recouvrement de trois millions d'hectares de forêts à l'horizon 2030, pour un montant de 616 milliards FCFA. On peut ainsi citer parmi ces nombreuses réussites la restauration du zoo national d'Abidjan, la création de la Brigade spéciale de surveillance et d'intervention ainsi que l'initiative de vastes opérations de planting d'arbres sur tout le territoire national. Aussi, soulignons l'impact de cet homme dans la région de la Nawa, située dans le sud-ouest du pays, dont il est le président du Conseil régional depuis 2013. A travers une politique de développement axée sur le renforcement de l'accès à la santé, à l'éducation et à l'entrepreneuriat, Alain-Richard Donwahi a pris une part active à l'amélioration des conditions de vie de la population vivant dans la première région productrice de cacao en Côte d'Ivoire.

Appel à la mobilisation collective pour restaurer les terres dégradées

dées

Outre l'élection du président de la COP 15, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis en Côte d'Ivoire ont adopté « L'appel d'Abidjan », qui exhorte à accorder la plus haute priorité à la question de la sécheresse et à la protection des terres, selon le communiqué final publié mardi. Cet appel a été adopté lors du sommet des chefs d'Etat tenu en amont de l'ouverture de la 15^e session de la COP15 à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification.

Selon le communiqué final, l'appel à l'action des dirigeants vient en réponse à un avertissement sévère de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification car jusqu'à 40 % de toutes les terres libres de glace sont déjà dégradées, avec des conséquences désastreuses pour le climat, la biodiversité et les moyens de subsistance. Le statu quo entraînera, d'ici à 2050, la dégradation de seize millions de kilomètres carrés, avec soixante-neuf gigatonnes de carbone émises dans l'atmosphère. Mais la restauration des terres contribuerait à réduire le nombre estimé de sept cents millions de personnes susceptibles d'être déplacées par la sécheresse d'ici à 2030. Le secrétaire exécutif de la Convention, Ibrahim Thiaw, a indiqué que « les décisions que les pays prennent à la COP15 doivent être transformatrices et non progressives, pour parvenir à la restauration



Alain Richard Donwahi

des terres et à la résilience à la sécheresse auxquelles le monde aspire ».

Il a, en outre, assuré que chaque unité monétaire investie dans la restauration des terres peut générer jusqu'à trente fois sa valeur. Au niveau mondial, jusqu'à cinquante points de produit intérieur brut pourraient ainsi être gagnés d'ici à 2050, a dit Ibrahim Thiaw. Il a invité l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement à la mobilisation collective en prenant « le virage maintenant. Et de manière décisive ».

La Côte d'Ivoire abrite, du 9 au 20 mai, la COP 15 autour du thème « Restauration des terres dégradées et agriculture du futur ». La rencontre de haut niveau réunit cinq mille délégués et mille experts, en provenance de 197 pays.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

La Mauritanie et l'UE signent une convention de subvention de 47,68 millions d'euros

L'Union européenne (UE) fournira 47 millions d'euros à la Mauritanie, dont 21 millions d'euros comme appui budgétaire, 18 millions d'euros pour le Programme d'appui au développement humain et 8 millions d'euros pour soutenir la gouvernance financière et administrative.

Nouakchott et Bruxelles ont signé une convention de subvention financière d'un montant de 47,68 millions d'euros. L'accord a été signé par le ministre mauritanien des Affaires économiques, Ousmane Mamoudou Kan, et le chef de la délégation de l'UE à Nouakchott, Gwilym Jones. L'UE fournira 21 millions d'euros (22,46 millions de dollars) du montant comme appui budgétaire au cours de la période 2022-2023. Parallèlement, 18 millions d'euros (19,26 millions de dollars) seront affectés au Programme d'appui au développement humain, dans le but de soutenir le système éducatif, les réformes en cours et la politique éducative en général.

Dans le cadre de l'Accord de Cotonou, l'UE et la Mauritanie se sont engagées à respecter certaines conditions en matière de droits de l'homme, de gouvernance et d'Etat de droit. À partir de l'accord de Dakar, la Mauritanie a adopté une série d'engagements de bonne gouvernance en matière de droits de l'homme, de participation de la société civile, de dialogue avec l'opposition ou d'ouverture des médias audiovisuels. La reprise complète de la coopération est effective depuis 2010.

Par ailleurs, 8 millions d'euros (8,56 millions de dollars) seront al-

lousés pour soutenir la gouvernance financière et administrative afin de suivre le rythme des réformes des finances publiques, de l'administration publique et du service public, dans le but d'améliorer les services rendus aux citoyens, indique un communiqué officiel. La Banque mondiale classe la Mauritanie parmi les « pays les moins avancés », puisqu'elle occupe la 160^e place sur 189, selon le classement général ayant pour base l'indice de croissance humaine. Par ailleurs, l'UE a apporté un soutien de 35 millions d'euros au Plan national multisectoriel de réponse à la covid-19, avec des actions concrètes dont certaines étaient déjà en cours sur le terrain. Les relations économiques entre la Mauritanie et l'UE se développent dans le cadre de l'accord de Cotonou. Le Fonds européen de développement en est le principal outil financier et comprend plusieurs instruments (dons, capitaux à risque, prêts au secteur privé). Sur le plan régional, la Mauritanie est signataire des accords de partenariat économique la liant à l'UE, pour un meilleur lien entre commerce et développement.

Et depuis la signature de l'accord de Cotonou en 2000, un des objectifs de l'UE en Mauritanie est de favoriser l'émergence d'une socié-

té civile active, organisée et impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre de toutes les stratégies de développement. Dans ce but, l'UE encourage le dialogue entre institutions et citoyens, et invite les organisations de la société civile et l'Etat à contribuer dans tout exercice de planification avec leurs visions complémentaires. Dans le secteur de la pêche et des affaires maritimes, les relations entre l'UE et la Mauritanie sont anciennes, riches et en permanente évolution. Elles reflètent des échanges humains, des relations commerciales, un transfert de standards techniques et de bonne gouvernance, et une aide financière et technique au développement et à la pêche durables. Après plusieurs années d'instabilité sur le plan intérieur, la situation politique en Mauritanie se consolide graduellement. Même si de réels efforts concernant le secteur de la gouvernance sont visibles, certaines avancées restent attendues en faveur de la société civile, la justice et les droits de l'homme. La question d'une croissance durable et inclusive se pose, avec près d'un quart de la population toujours en situation d'insécurité alimentaire, malgré une situation économique améliorée.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LES PANDÉMIES

Les pays des BRICS envisagent un système d'alerte précoce

La douzième réunion des ministres de la Santé des BRICS a convenu mardi que les pays de cette organisation lanceraient un système d'alerte précoce pour les pandémies à grande échelle.

La réunion a été organisée par la Chine, présidente des BRICS cette année, par liaison vidéo, avec la participation de plus de soixante-dix personnes, dont les ministres de la Santé des pays des BRICS et le directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la santé.

Les représentants ont eu des discussions approfondies sur une série de sujets, tels que la prévention et le contrôle de la pandémie covid-19, la mise en service de nouveaux systèmes sanitaires et la santé numérique.

Le chef de la Commission nationale de la santé de la Chine, Ma Xiaowei, a présenté les politiques de lutte contre l'épidémie du pays, dont l'approche dynamique zéro covid, et a parlé des efforts visant à maintenir un équilibre entre la prévention de l'épidémie et le développement économique.

La Chine a contribué activement aux efforts mondiaux de lutte contre la pandémie en fournissant des ressources médicales et en envoyant du personnel médical, a déclaré Ma Xiaowei. Il a ajouté que jusqu'à présent la Chine avait fourni plus de 2,2 milliards de doses de vaccins contre la covid-19 à plus de 120 pays et organisations internationales.

La partie chinoise appelle les pays des BRICS à faire face à la pandémie avec solidarité et coopération, a-t-il noté.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

La Tunisie assure être en mesure de tenir ses promesses envers l'étranger

La ministre tunisienne des Finances, Sihem Namsia, a indiqué mercredi que son pays pourra s'acquitter « sans aucun doute du paiement de la dette intérieure, du versement des salaires des employés de la fonction publique, mais également des dettes extérieures du pays ».

En marge d'un colloque organisé par la Fédération internationale des experts comptables et commissaires aux comptes francophones à Hammamet (nord-est), la ministre des Finances a ainsi rappelé que l'Etat tunisien était sur le point de payer ce mois-ci une dette extérieure estimée à 3,5 milliards de dinars (1,139 milliard de dollars).

Sihem Namsia a, par ailleurs, noté que son pays avait présenté au Fonds monétaire international un programme de réformes économiques et financières qu'elle a jugé « assez convaincant ».

PROCÈS THOMAS SANKARA

Les coupables condamnés à payer un franc symbolique à la famille

Le tribunal militaire de Ouagadougou a condamné mardi les coupables de l'assassinat en 1987 du capitaine Thomas Sankara, l'ancien président burkinabè, et de ses douze compagnons à payer un franc symbolique « pour préjudice moral », a rapporté la télévision publique du Burkina Faso.

Cette décision a été prise lors de l'audience sur les intérêts civils, mettant fin à une procédure qui avait débuté en 2021. Le 6 avril dernier, le tribunal militaire avait condamné à la prison à vie l'ancien président burkinabè Blaise Compaoré, le général Gilbert Diendéré - proche de Blaise Compaoré au moment des faits - et Hyacinthe Kafando présenté comme l'exécutant. Huit autres accusés ont été condamnés à des peines allant de trois ans à vingt ans de prison. Trois prévenus ont été acquittés. Les accusés sont également condamnés à verser des sommes allant de deux à cinquante millions de francs CFA aux familles des douze autres victimes. Le tribunal a, en outre, rejeté la requête sur la délivrance d'un certificat de décès en bonne forme et la restitution des effets personnels du président Thomas Sankara.

Xinhua

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Batoula Aminata Ketsia, je désire être appelé Sacko Aminata Ketsia.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut s'opposer dans un délai de trois (03) mois.

AVIS DE RECHERCHE

M. Kyode Wilfrid Angoubolo demande à Pannick Raphaël Efoura Mongo de le contacter aux numéros suivants : 06 619 10 30/05 619 10 30/ 06 667 44 60 pour affaire urgente le concernant.

Il prie, par ailleurs, toute personne ayant lu ce communiqué et connaissant l'intéressé de bien vouloir l'en informer.

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Plus de dix milliards FCFA pour améliorer la performance

Le projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp) a adopté, à l'issue de la 5e session de son comité de pilotage tenue le 12 mai à Brazzaville, le budget annuel 2022 et 2023 estimé à la somme de dix milliards cinq cents millions FCFA.

Les huit milliards FCFA qui seront consacrés à l'exercice en cours permettront d'exécuter notamment la connexion inter-administration à la fibre optique. Ce projet vise à relier tous les sites des impôts de Brazzaville en vue de rentabiliser les recettes. Il est également prévu dans le cadre des activités à réaliser cette année, l'installation d'un data center au ministère des Finances, suivie de sa mise à jour.

D'autres activités en chantier sont : la constitution d'un registre de la Fonction publique pour éviter l'entassement des dossiers. La finalité de ce pro-

jet est d'accompagner le gouvernement dans l'enrôlement des agents civils de l'Etat. L'installation des panneaux solaires à Pointe-Noire au niveau des régies financières, notamment la douane et les impôts, figurent aussi parmi les grandes activités à réaliser. « L'engagement de chacun de

nous a permis d'adopter le plan de travail annuel qui aidera les bénéficiaires à mettre en œuvre leurs activités. Cependant, devant l'ampleur des besoins, les ressources s'avèrent insuffisantes à les couvrir intégralement. D'où le gap extériorisé dans notre plan de travail et budget an-

nuel », a indiqué le président du comité de pilotage, Gervais Voudibio.

« Je voudrais vous sensibiliser aussi à la nécessité d'une réflexion urgente sur la suite à donner au projet après son extinction contractuelle prévue pour fin 2023. Cela permettra au gouvernement de

décider de l'éventualité d'une négociation avec la Banque mondiale pour un Prisp II ».

Outre le budget annuel, le comité de pilotage a validé le plan de passage de marché exercice 2022 ainsi que le rapport d'exécution du projet exercice 2021. Financé par la Banque mondiale, le Prisp a pour objectif d'améliorer la gestion des ressources publiques en République du Congo. La clôture de ce projet interviendra d'ici peu. Le gouvernement mène des discussions avec la Banque mondiale pour obtenir une rallonge.

Lopelle Mboussa Gassia

« L'engagement de chacun de nous a permis d'adopter le plan de travail annuel qui aidera les bénéficiaires à mettre en œuvre leurs activités. Cependant, devant l'ampleur des besoins, les ressources s'avèrent insuffisantes à les couvrir intégralement. D'où le gap extériorisé dans notre plan de travail et budget annuel »

ACTIVITÉS D'AFFACTURAGE

Vers la création d'un réseau des banquiers

Une conférence régionale consacrée au financement des petites et moyennes et entreprises (PME) au moyen de l'affacturage réunit, depuis ce 12 mai, à Brazzaville des dirigeants des banques, des auxiliaires de justice et des universitaires. En provenance des pays d'Afrique centrale, les participants vont échanger leurs vues sur l'accès au crédit, ainsi que sur la façon de promouvoir le nouvel outil financier, l'affacturage.



Photo de famille/Adiac

Initiée par le groupe Afreximbank, en partenariat avec la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et la Banque postale du Congo, la conférence régionale pour la promotion de l'affacturage et le financement des créances en Afrique centrale vise à favoriser le meilleur accès au financement pour les entreprises locales, le développement des capacités de toutes les parties prenantes concernées et le volume des activités liées à l'affacturage sur le continent.

Durant deux journées, les participants à ce conclave tenteront d'identifier les opportunités d'affaires avec les entreprises congolaises manifestant un besoin en financement dans le cadre de l'affacturage, de sensibiliser les institutions financières et toutes les parties prenantes à l'activité, de former les affacteurs aux bonnes pratiques internationales en matière de cette opération, a précisé la directrice générale de l'initiative commerciale intra-africaine à Afreximbank, Kanayo Awani.

L'affacturage vient combler l'insuffisance liée à l'accès au financement bancaire des PME et augmenter

les possibilités de financement des entreprises, tout en renforçant les garanties apportées aux prêteurs. Selon l'un des conférenciers, Gatien Ondaye, l'affacturage offre des avantages en ce qu'il n'exige pas l'apport en fonds propres et la garantie. « Les PME ne remplissent souvent pas ces deux exigences. Or, l'affacturage permet aux PME de surmonter les difficultés d'accès au financement », a confié ce cadre de la BEAC.

À ces explications il faut ajouter que l'activité d'affacturage, "factoring" en anglais, est une technique de financement et de recouvrement de créances mise en œuvre par les entreprises pour obtenir un financement anticipé et sous-traiter cette gestion à un établissement de crédit spécialisé appelé l'affactureur (factor). De façon pratique, il consiste en l'achat ferme par un factor des créances détenues par un fournisseur sur ses clients. Les deux parties à cette opération doivent nécessairement être liées par un contrat d'affacturage.

Cet instrument financier permet aux entreprises de disposer rapidement

de l'argent des factures ou créances sans en attendre leur échéance, a souligné un autre conférencier, Peter Mulroy. L'affacturage représente une bouffée d'oxygène pour le secteur privé africain, a-t-il poursuivi, car il apportera des changements dans la manière de gérer les entreprises. Il a plaidé en faveur de l'instauration d'un cadre juridique sécurisé et l'implication des PME, banques, établissements de microfinance, y compris les organismes publics de soutien aux entreprises.

La République du Congo vient d'adopter fin décembre 2021 une loi relative à l'affacturage et une autre sur le crédit-bail. Les autorités congolaises veulent ainsi promouvoir ces nouveaux instruments financiers en vue de promouvoir l'accès au financement bancaire des PME. Lancement des travaux de la conférence régionale, le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Rigobert Roger Andely, a insisté sur la nécessité de créer un cadre fiscal attractif aux activités d'affacturage, le réseau des professionnels...

Fiacre Kombo

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pierre Ngonna installé dans ses fonctions

Le nouveau directeur général de l'Aménagement du territoire, Pierre Ngonna, a été investi dans ses fonctions le 12 mai à Brazzaville par le directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Zacharie Mokemo.



Nommé en Conseil des ministres le 5 mai dernier, Pierre Ngonna remplace à la direction générale de l'Administration du territoire Antoine Goma. Dans son mot de circonstance, il s'est réjoui de cette nomination mesurant aussitôt l'ampleur des tâches qui l'attendent. « C'est avec un sentiment ambivalent que je prends ce jour mes fonctions de directeur général. Un sentiment d'abord de fierté, mais aussi d'humilité car j'ai conscience que nous vivons, que je vis un moment fort et particulier de ma carrière professionnelle... Sentiment ensuite de responsabilité car c'est avec beaucoup d'émotion que je prends en compte la mesure de la charge qui est désormais la mienne, celle de l'obligation des résultats », a-t-il déclaré.

S'adressant à la presse, Pierre Ngonna a signifié qu'en prenant les commandes de cette structure, le tout premier dossier qu'il attaquera sera celui de l'élaboration du Plan national des terres. Ce plan permettra une meilleure utilisation du territoire congolais en vue d'éviter les supervisions d'usage du territoire. « Un responsable n'est rien sans ses collaborateurs. Je mettrai en place une équipe avec laquelle je travaillerai avec fermeté en vue de réussir le pari qui nous est confié. Je vous exhorte tous, sans exception, à l'assiduité au travail, mais surtout à une participation active au fonctionnement de notre structure. », a-t-il indiqué. Et d'ajouter : « Je sollicite également de mes prédécesseurs qu'ils ne me ferment pas leurs portes car ils représentent pour moi d'importantes personnes ressources que je consulterai régulièrement. C'est aussi dans ces circonstances que se forment en chacun des automatismes nécessaires pour une meilleure conduite administrative. J'ose espérer qu'avec votre précieuse collaboration nous travaillerons ensemble pour un fonctionnement optimal de notre direction générale ».

Gloria Imelda Lossele

DROITS HUMAINS

Les médias invités à s'impliquer dans la protection des enfants

Les professionnels des médias publics et privés ont discuté, le 12 mai à Brazzaville, sur les mécanismes à mettre en place pour sensibiliser les communautés aux droits des enfants au Congo, avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

L'objectif de la rencontre a été de créer une plate-forme des médias pour faire la promotion des droits de l'enfant ainsi que renforcer les capacités des professionnels dans le traitement des informations relatives à cette couche vulnérable. La réunion a été dirigée par le représentant adjoint du bureau de l'Unicef au Congo, Andrés López, en présence de Roch Ambere du ministère de la communication.

Le spécialiste politique sociale, Lisile Ganga, a présenté la situation des enfants et adolescents au Congo, soulignant que le Congo est loin d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). A cet effet, l'Unicef l'accompagne dans l'atteinte de ces ODD et à réaliser le droit de chaque enfant dans le domaine de la santé, contri-



La séance de travail DR

buant au développement et au bien-être des enfants, au taux d'achèvement scolaire du primaire et du secondaire, à la réduction de la proportion d'enfants victimes de violences et bien d'autres.

Selon lui, la pandémie de la covid-19 a touché le domaine

socio-économique, notamment sur les plans sanitaire et éducatif chez les enfants, occasionnant également la pauvreté dans le ménage.

Par ailleurs, les professionnels des médias ont bénéficié de l'expérience du Sénégal sur le partenariat, présen-

tée par le chef de communication-partenariat, Moussa Diop. L'échange entre l'Unicef et les professionnels des médias a porté sur l'engagement des médias, l'identification des axes de partenariat, l'établissement d'une plate-forme des médias pour le droit de

l'enfant. Les discussions ont permis de mettre en place un comité de pilotage afin de créer une plate-forme des médias pour faire la promotion des droits de l'enfant. Des propositions ont été notamment faites sur l'élaboration d'un plan de travail sur des programmes liés aux droits de l'enfant, des formations de renforcement des capacités sur l'éthique et le droit de l'enfant, la mise en place d'un réseau des professionnels des médias soutenant les droits de l'enfant, ...

Le représentant adjoint du bureau de l'Unicef au Congo, Andrés Lopez, a pour sa part rappelé que cette agence est le garant de la Convention sur les droits des enfants dont le Congo est signataire, ajoutant qu'elle assure également le suivi.

Lydie Gisèle Oko

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso
immeuble les manguiers (Molla)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Des efforts conjugués pour éradiquer le fléau

Au cours d'une audience que lui a accordée, le 12 mai, le haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, le coordonnateur résident des Nations unies en République du Congo, Chris Mburu, a exprimé la volonté du système des Nations unies à soutenir et accompagner le Congo dans l'exécution des initiatives de lutte contre la délinquance juvénile.

Lors de la rencontre, le diplomate onusien s'est imprégné des différentes actions qui ont été menées par le haut-commissariat. Il a, par la suite, apprécié le dynamisme du Congo dans la lutte contre ce phénomène qui gangrène plusieurs pays du monde.

Selon Chris Mburu, il est nécessaire d'orienter la jeunesse en leur montrant d'autres options que la criminalité. « J'apprécie vraiment l'initiative du Congo, car en créant cette structure le pays prouve son désir de mettre fin à ce fléau. Le système des Nations unies va travailler avec le Congo à travers ses agences. Nous allons apporter notre contribution puisque nous avons des agences qui ont de l'expertise en la matière », a-t-il rassuré.

Il a ajouté qu'il est impérieux



Les deux personnalités lors de la rencontre Adiac

de mettre fin à ce phénomène avant que cela ne constitue une véritable source d'instabilité, d'insécurité et de désé-

quilibre social.

Pour faciliter ce partenariat, Adolphe Mbou-Maba qui était accompagné de certains

membres de son cabinet a donné à son interlocuteur tous les axes de travail. Il a, en effet, notifié l'élaboration et la

validation, en cours, de la stratégie nationale de lutte contre la délinquance juvénile. Le haut-commissaire à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile a également rappelé la nécessité d'une campagne de promotion de l'insertion socio-professionnelle des jeunes désœuvrés. Par la même occasion, Adolphe Mbou-Maba a sollicité l'expertise des agences du système des Nations unies pour la finalisation de l'avant-projet de loi sur la justice restaurative.

Notons que dans les prochains jours le haut-commissariat à la justice restaurative procédera à la construction et réhabilitation des centres de rééducation ainsi qu'à la création de quinze centres d'écoutes à Pointe-Noire et Brazzaville.

Rude Ngoma

FORMATION ET INSERTION DES JEUNES

Le Congo expérimente le SCAI

Le Service civique d'aide à l'insertion (SCAI) qui se développe dans certains pays africains est adaptable au Congo. Bruno Clément Bollée, le porteur du projet, l'a fait savoir au ministre chargé de la jeunesse lors d'une restitution faite, le 6 mai, à Brazzaville.

« Ce projet est adaptable au Congo. Il faut l'adapter aux réalités de la vie sociale et économique du Congo. On peut espérer pouvoir intéresser un nombre important des jeunes au travers des centres qui seraient décentralisés dans le pays », a expliqué le général de corps d'armée à la retraite, Bruno Clément Bollée. Le SCAI a été, en effet, conçu à partir d'expériences menées dans les départements français d'outre-mer et dans certains pays d'Afrique. Il a été enrichi des leçons tirées dans l'insertion réussie du programme de désarmement, démobilisation et réintégration socio-professionnelle de 70 000 ex-combattants en moins de trois ans en Côte d'Ivoire.

Bruno Clément Bollée a mené des études au Congo pour partager son expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de ce projet structurant visant à doter l'Etat congolais d'un outil de formation et d'insertion socio-professionnelle au profit de la jeunesse vulnérable et manipulable. Dédié aux jeunes,

a-t-il expliqué, il est ouvert à tous les niveaux d'instruction et réalisé dans les conditions particulières d'une année en internat dans un environnement de rigueur, d'ordre et de discipline au cours duquel le jeune acquiert trois savoirs.

Le savoir être vise à redonner aux jeunes une formation civique et citoyenne, des repères sociétaux solides visant à renforcer la cohésion nationale, la solidarité, le goût du vivre ensemble et de l'effort désintéressé au profit des plus faibles. Le savoir-faire, quant à lui, vise à donner aux jeunes une formation technique sérieuse et qualifiante pour un métier de leur choix. Le savoir se prendre en charge consiste à accompagner les jeunes dans un parcours d'insertion intégrant toutes les fonctions qui leur permettront d'assurer une insertion viable et durable dans l'activité économique de leur choix.

Le porteur du projet a, par ailleurs, souhaité qu'il se développe dans tout le pays, en suggérant par exemple que le centre de formation et celui d'insertion au métier de la pêche soient à Pointe-Noire.



Bruno Clément Bollée et Hugues Ngouélondélé lors de la restitution Adiac

Le projet devra, selon lui, commencer par une phase pilote avec un petit effectif à Brazzaville. Le centre de pilotage, a-t-il précisé, pourrait toucher dans un premier temps une centaine des jeunes, lesquels suivront pendant un an ce programme et feront tout le parcours d'insertion des jeunes. « A l'issue de cette période pilote, le centre re-

trouvera son effectif complet et passera à 1000 jeunes à insérer chaque année. Ils seront logés, nourris, soignés, transportés et toucheront un pécule. La cible que vous fixez est en fonction d'un certain coût de financement que vous y apportez », a-t-il commenté. Le programme SCAI nécessite le soutien constant d'une volonté poli-

tique exprimée au plus haut niveau de l'Etat. Il peut servir d'exemple pour montrer au plan national qu'il est possible de procurer des réponses crédibles au gigantesque défi de l'intégration sociale et professionnelle d'une partie de la jeunesse qui, pour des diverses raisons, rencontre des difficultés d'insertion.

James Golden Eloué

EXPOSITION ROBOTS SAPEURS

Les créations captivantes de Danniël Toya

L'Institut français du Congo (IFC) accueille, à Brazzaville, l'artiste sculpteur et concepteur robotique, Danniël Toya, alias le robot boy de Kinshasa, pour une résidence de création avec le marionnettiste burkinabé Zouber Aïdara. Une performance est prévue, le 4 juin, dans le hall de l'IFC. Les créations artistiques de l'artiste seront exposées du 7 au 30 juin, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement.

Le robot boy de Kinshasa ne cesse de fasciner le public par ses créations. L'artiste trouve satisfaction dans les premiers objets jetés au rebut dans les rues (jouets électroniques cassés, pièces informatiques, tôles, plastiques ou encore matières organiques) qu'il récupère, transforme en les redonnant vie. Il se réapproprie ces matières mortes, les assemble dans une logique de construction utilitaire et esthétique.

Son travail est à l'image de ses aspirations débordantes, porté par la dimension de progrès tant technologique que sociétal. Dans son atelier on y trouve un robot professeur de défense contre les perturba-



tions mentales, un robot de prévention contre le soleil du désert, ou encore une guitare-arme-caméra pour

équiper l'armée congolaise. Né en République démocratique du Congo, Danniël Toya est un jeune sculpteur

en robotique, un autodidacte audacieux et un créateur passionné.

Rosalie Bindika

FRANCE

L'Association Kakama «Accroche-toi» participe à la brocante des Épinay-sur-Seine

Pour la 12^e édition de la Brocante des Econdeaux, en partenariat avec la ville d'Épinay-sur-Seine, l'Association Kakama « Accroche-toi » présidée par Léo-Cady Kakama, organise une brocante pour collecter les fonds de financement, des projets humanitaires.

Le printemps à Épinay-sur-Seine est devenu synonyme du vivre ensemble autour de la brocante et du vide-grenier de proximité.

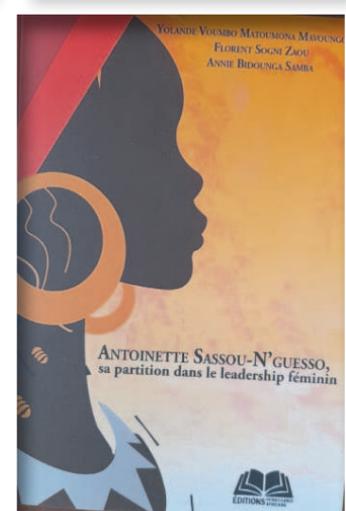
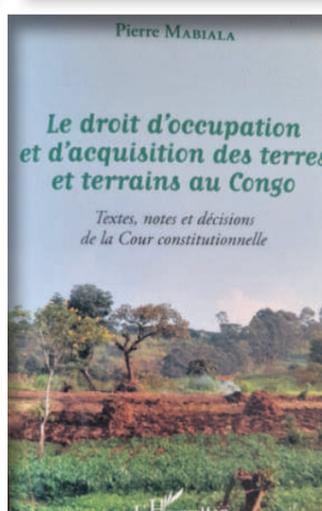
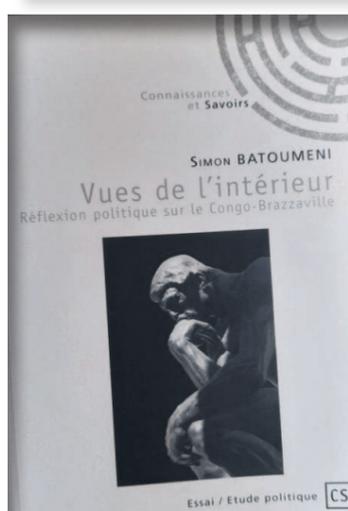
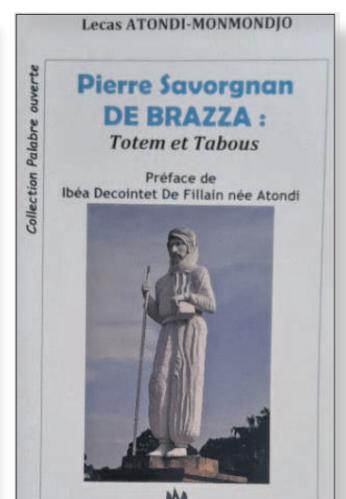
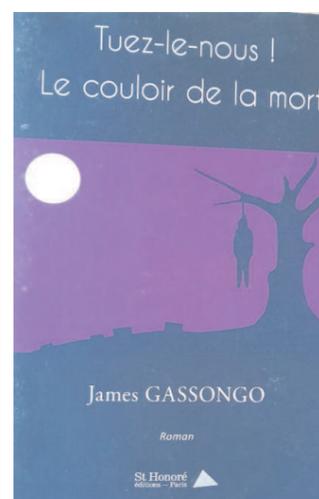
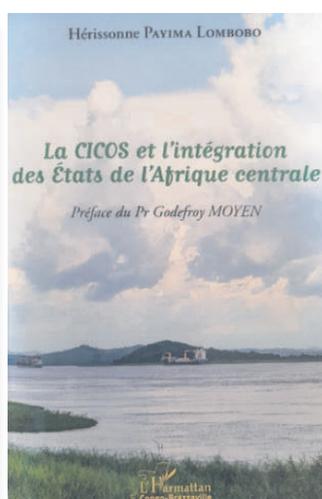
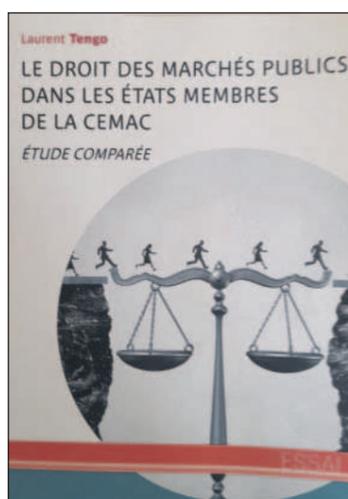
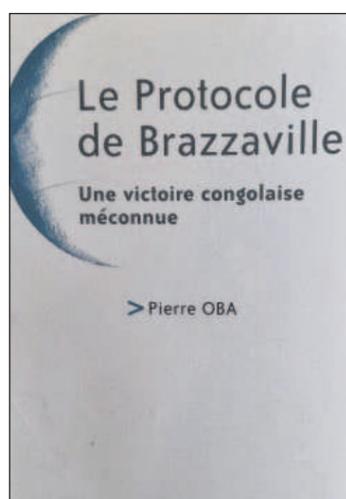
Pour cette édition, dimanche 5 juin, une cinquantaine d'exposants seront installés afin de permettre aux chineurs, curieux et autres brocanteurs de se retrouver pour un moment de convivialité en plein air dans le quartier des Econdeaux.

À travers cette initiative, l'association compte à nouveau recueillir des fonds lui permettant de financer les fonds destinés à aider les familles en Afrique qui possèdent des jardins agricoles, de plus elle accompagne de jeunes cinéastes qui réalisent des vidéos de sensibilisation sur différents thèmes.

Marie Alfred Ngoma



EN VENTE



ART PICTURAL

Artemel Mouy et Paul Alden à Dakar

Les deux artistes virtuels congolais séjournent actuellement dans la capitale sénégalaise pour une formation de deux semaines donnée par les maîtres formateurs de l'école innopractica de la Russie, grâce à l'apport de la Maison russe du Congo-Brazzaville.

Artemel Mouy et Paul Alden ont répondu à un appel à candidatures annoncé à la Maison russe de Brazzaville pour une formation qu'organisent les maîtres formateurs de l'école innopractica, une école d'art russe. Cette formation qui a lieu à Dakar a pour but de développer le côté créatif. « Nous avons participé à cet appel dont le contenu est de suivre une formation en art dans le domaine de la peinture de deux semaines à Dakar, au Sénégal. Nous avons été retenus, voilà pourquoi nous nous rendons à Dakar », ont-ils déclaré avant de quitter le Congo.

Dans cet appel, ont-ils poursuivi, il leur a été demandé de réfléchir sur « la préservation des valeurs universelles ». Chaque étudiant, chaque participant devait développer une idée qui serait accompa-

gnée par des maîtres peintres russes venus droit de l'école innopractica en Russie. Il s'agitssait, par exemple, de la manière de formuler et de concevoir l'idée. Le but étant d'accompagner ces artistes en termes d'idées et de la technique approfondie.

Les deux Congolais estiment qu'avec ce qu'ils vont bénéficier comme enseignement des formateurs russes en tenant compte du thème retenu, associé à leur capacité de création, ils créeront une œuvre sur place. « Nous aimerions, en tant qu'artistes, que nous puissions tirer profit afin que notre travail puisse connaître un changement. Notre travail doit prendre une autre dimension en terme pratique en tant que peintres mais aussi en terme visionnaire, bref, revenir avec une autre façon

de travailler. Nous voulons aussi, à travers cette formation, découvrir la culture russe », ont-ils souhaité.

Entre temps, à leur retour au pays, Artemel Mouy et Paul Alden travailleront sur ce qu'ils auront appris à Dakar afin d'organiser une exposition à la Maison russe de Brazzaville qui leur a facilité l'accès.

La directrice de la Maison russe du Congo, Maria Fakhrutdinova, a été ravie de cette initiative. « Nous sommes ravies que cette année l'école innopractica a choisi l'Afrique pour cet atelier. On croit qu'une telle initiative renforce la coopération culturelle entre la Russie et le Congo. En tant que Maison russe, nous allons continuer à chercher les possibilités pour le développement des artistes, les informer dès que la pos-



Les artistes Artemel Mouy et Paul Alden / Adiac

sibilité arrive et les accompagner pour bien préparer leurs dossiers », a-t-elle souligné.

Précisons qu'Artemel Mouy est

artiste virtuel d'art contemporain aux Ateliers Sahm, pendant que Paul Alden est artiste visuel évoluant en solo.

Bruno Okokana

MODE

La ville océane réunit à nouveau les férus de l'habillement

La 8^e édition du Carrousel international de la mode a lieu du 9 au 12 juin 2022 à Pointe-Noire.



Un défilé du festival international de la mode / Adiac

Le festival international de mode annuel, initié par Pascaline Kabré Turmel, réunit à Pointe-Noire les stylistes, modélistes, coiffeurs, couturiers, maquilleuses, mannequins. Pendant quatre jours, ils ont échangé et partagé leurs expériences et leur savoir-faire à travers différentes activités prévues à cette occasion.

Le Carrousel international de la mode a pour objectif de lancer les créateurs émergents et les nouveaux talents dans les métiers comme le stylisme, le modélisme, la couture, le mannequinat, la coiffure, le make up... Il est aussi un miroir dans la valorisation du textile africain avec le raphia, le tissu africain, le bogolan ou le cocodonda. Ce festival distingue aussi, à travers des concours, de nouveaux talents en make up, top model hommes et femmes, des stylistes.

Hervé Brice Mampouya

CÉLÉBRATION

Une table ronde prévue sur le général de Gaulle « L'homme de Brazzaville »

En prélude d'une excursion à Colombey-les-Deux-Églises le 25 juin prochain, le Comité de jumelage Reims-Brazzaville évoque la mémoire du Général de Gaulle.

Samedi 18 juin à 18 h, la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Reims abritera la table ronde sur Charles de Gaulle. 82 ans en arrière, c'était le 18 juin 1940 qu'il lançait de-

puis Londres son appel aux Français à s'unir dans l'action pour libérer la France. Pour beaucoup de Français, les premiers mois de la France libre s'apparentent à l'exil du général de Gaulle. Or, à cette époque, la vraie capitale de la France libre ne fut pas Londres mais plutôt Brazzaville. C'est de Brazzaville que la Résistance extérieure française s'était organisée. Naturellement, le Comité de jumelage Reims-Brazzaville a choisi cette date pour présenter cet événement en partenariat avec le Champagne Taittinger, le Mémorial Charles de Gaulle et Reims 2028, capitale européenne de la culture. En interaction avec l'assistance, interviendront Jean-François Muracciole, historien, spécialiste de la Résistance de la France libre et de la Seconde Guerre mondiale ; Hervé Chabaud, rédacteur en chef du quotidien l'Union, passionné d'histoire ; Jean Joseph Dardennes, conférencier, agrégé d'histoire ; Linda Mfenjou, présidente de l'Union rémoise des Étudiants Africains et élue au CA de l'URCA.

Marie Alfred Ngoma

LE GÉNÉRAL DE GAULLE « L'HOMME DE BRAZZAVILLE »
En amont d'une excursion à Colombey-les-Deux-Églises
Le Comité de jumelage Reims-Brazzaville
à le plaisir de vous convier à la table ronde
Samedi 18 juin 2022 à 18h00
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville - Reims

Intervenants
Jean-François MURACCIOLE, Historien, spécialiste de la Résistance de la France libre et de la Seconde Guerre Mondiale
Hervé CHABAUD, rédacteur en chef du quotidien l'Union, passionné d'histoire, Professeur à l'URCA et au CNAM

Moderateurs
Jean-Joseph DARDENNES, Conférencier, Agrégé d'histoire
Linda MFENJOU, Présidente de l'Union Rémoise des Étudiants Africains et élue au CA de l'URCA

inscription en ligne sur <https://my.seeevent.com/table-ronde-le-general-de-gaulle-l-homme-de-brazzaville>
06.14.66.48.78
brazzaville.reims@gmail.com

Partenaires :

FESTIVITÉS

Des zones de pauvreté urbaines à restructurer

Le député-maire de Pointe-Noire, Jean François Kando, entend profiter des festivités liées à la célébration du centenaire de cette ville pour restructurer les zones de pauvreté urbaines, une manière pour le Conseil départemental et municipal d'arrimer la ville à la modernité.

Pointe-Noire a connu une urbanisation rapide, marquée par la multiplication de quartiers précaires dits «Mabodo», construits de façon autonome ou non conforme aux normes publiques sur des surfaces marécageuses.

Avec la montée des eaux de l'océan et l'augmentation de la fréquence des pluies intenses, ces quartiers se trouvent de plus en plus exposés aux inondations. Fort de ce constat, le premier citoyen de la ville, Jean François Kando, lors d'une conférence de presse tenue il y a quelques jours, a manifesté sa volonté à intervenir sur ces espaces au cœur de la fabrique urbaine.

En effet, l'autorité municipale entend restructurer les grands ensembles dans la ville en vue de leur transformation. « Il ne s'agira pas dans cette quête de déplacer la ville de Pointe-Noire actuelle, il s'agit de la restructurer, de la réformer en quelque sorte pour l'arrimer à la modernité. Comme vous le savez, Pointe-Noire a plusieurs branches de pauvreté urbaine, les plus significatives sont ce que nous appelons vulgairement des « quartiers Mabodo ». Tous ces quartiers doivent être res-



structurés », a-t-il dit.

Dépeintes par certaines personnes comme étant les « quartiers des pauvres », ces zones de pauvreté urbaines font aujourd'hui tâche. Et le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, selon les principes de la gouvernance locale responsable et sur les bases du chantier urbain, a pris l'engagement de les restructurer afin d'offrir à la population un cadre de vie meilleur et pourvu d'opportunités.

En fait, le Conseil départemental et municipal s'est inspiré de la forme d'organisation mise en place par le projet de Dévelop-

pement urbain et restructuration des quartiers précaires, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale et qui a réglé de nombreux soucis qui se posaient à la ville, même si celui-ci n'a concerné que deux quartiers sur les quatre-vingt-six que compte Pointe-Noire.

Notons qu'à travers son projet de restructuration des zones de pauvreté urbaines, le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire va léguer aux générations futures une cité plus dynamique, plus équilibrée, plus moderne et plus compétitive.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNATS DE BASKETBALL DE BRAZZAVILLE

AVR prend les commandes

Avenir du rail (AVR) domine la compétition des seniors hommes organisée par la Ligue de basketball de Brazzaville après la septième journée. Cette équipe a pris le meilleur sur Diabls noirs (56-30).

AVR compte quatorze points devant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) qui a totalisé douze points après six matches. Cara s'est imposé face à l'AS Otohô (73-61). Etoile du Congo (douze points également) complète le podium après sa victoire face à l'AS Grandeur (ASG) (66-61). Les Diabls noirs (douze points) sont quatrièmes malgré leur défaite face à AVR. LAS G (onze points) est cinquième devant l'Interclub (dix points), vainqueur de Patronage 80-56), et Racing club olympic (neuf points), tombeur des Anges noirs basket club (ANBC 2) (74-58). Malgré sa défaite (51-66) face à Basket club Massengo, l'AS Thomas (neuf points) occupe le 8e rang. ANBC 1, battus par Liber (73-83), sont 9es avec neuf points devant leur adversaire (huit points). Ombre céleste qui a battu Renaissance basket club (RBC) par forfait (20-00) est 13e avec sept points.

Chez les seniors dames, Ecole du basket du Congo (EBC), qui occupe la première place avec treize points, s'est inclinée face à l'Inter 1 (47-60). L'Inter prend la deuxième place avec douze points devant Brazza-basket (dix points), vainqueur d'ANBC (49-29). L'Inter2 a dominé AVR (31-27) prenant ainsi la quatrième place avec dix points devant l'Etoile du Congo (neuf points) après sa victoire sur les Diabls noirs (37-19).

Chez les juniors, le classement de la première phase place ANBC en tête avec dix-sept points après leur victoire sur RBC (59-36). AVR (quatorze points) occupe le deuxième rang grâce à sa victoire sur Interclub (50-39). Vainqueur de l'AS Otohô (42-35), ECB occupe la troisième position avec dix points devant Génération miracle et BCM (huit points chacun). Les Diabls noirs, qui s'imposent face au Cara (61-49), sont sixièmes avec le même nombre de points. Chez les cadets, AVR a confirmé face à l'Inter (50-37). L'AS Otohô a battu ECB (57-32). Etoile du Congo a eu raison de ANBC (48-18). Le classement issu de cette septième journée place AVR en tête avec dix points devant BCM neuf points et ANBC huit points. Cara et Etoile du Congo sont respectivement 4^e et 5^e avec sept points chacun. Dans l'avis 7, la commission d'homologation a prononcé des sanctions contre certains joueurs, notamment « Pascal Meddy Baka Péa (Cara), Kissouaki Eliyou, Grag Kolelas, Davy Kihaine, Ravy Mfina Ravel (ECB) suspendus des compétitions de la Ligue départementale de basketball de Brazzaville, saison sportive 2021-2022, pour usage de faux », a-t-elle précisé. Thérance Mboussa, de nationalité centrafricaine évoluant à ANBC2, est retiré des compétitions de la Ligue de basketball de Brazzaville, en attendant l'aboutissement des enquêtes. « Le joueur devrait se présenter au secrétariat de la ligue muni de son passeport ou son acte de naissance en couleur », précise la commission.

James Golden Eloué



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

SOLUTION :
Le mot-mystère est : **caribou**

MOTS CASÉS 10X13 • N°332

P	A	G	N	E		A	I	R	E
R	U	A		P	A	I	N		U
I		N	A	I	N		D	U	S
S	A	G	E		G	A	I	N	
	C		R	E	E		C	I	L
I	N	D	E	X		F			T
N	E	E		I	M	A	G	E	
N		F	I	L	E		A		I
E	M	I	R		U	N	T	E	L
S	I		A	T	H	E	E	S	
	A	N	S	E		G		S	U
N	O	E		T	E	U	T	O	N
O	U	T	R	E		S	U	R	E

ACHETE OU VENDU FRUIT EXOTIQUE	ECONOMIE DE MOTS ROUE A AUBES	RISQUA SON SPATIAL	PEINTRE VIENNOIS ROCHE NOIRE	VIEIL AVARE	DOCILES N°1 AU TIERCE
RENDE LUCRATIF LEGER SOUPEON				SUPPLEMENT DEPARTE- MENT N°45	
		FLOTTE SUR LA TAMISE			MENE A L'AUTEL
RENDUE PUBLIQUE	ENERVONS RAYONNE				
		SIGNE D'ALLERGIE	CHAUSSEES REDOUTE LE VENDREDI		
A DROITE SUR LA ROUTE PIECE COMMUNE				SOUS SOL CONGOLAISE	
		DONNE LA FREQUENCE SENILE			PARLER A LA COUR
GARÇON D'ÉCURIE	ROUGE GORGE TROT OU GALOP			VILLE DU LUBERON	
		ANÉANTI SOUDAIN			
FAISIEZ UN INVENTAIRE FLEUR BLEUE				COUPE COURT CÉRÉALE	
			AGENT TROUBLE TRIMESTRE		OISEAU TROPICAL
DÉPENSES	VAPEUR D'EAU PERIODE			OPÉRA DE VERDI	
		PRENDRE DE HAUT			
OCCUPE L'ESPRIT				DEVIENDRA	

FLÉCHÉS 12x15 • N°2127 • © FORTISSIMOTS 2021

MOTS CASÉS 10X13 • N°333

- 2 LETTRES**
AN - AS - DU - EN - HS - IF - MI - OC - ON - OS - OU - SO - US
- 3 LETTRES**
ALU - ELU - ERS - EST - EUE - OUI - TUE
- 4 LETTRES**
AEDE - AVEN - AVIS - DAIS - DENI - EOLE - ESSE - INDE - LAIC - LAID - LIER - NEES - RIRE - RITE - ROND - UNIR
- 5 LETTRES**
DELAI - FIRME - INNES - NULLE - OASIS - ORTIE - PORTE - POULE - RAILS - ROUET - SAHEL - USEES
- 6 LETTRES**
LESERA - LESINE - LEVEES - LOVEES - STRESS

	M		A		D		H		D		K
Q	U	A	D	R	I	L	A	T	E	R	E
	R	I	D	I	C	U	L	I	S	E	R
V	A	R	I	A	T	I	O	N	S		M
	I	T	I	E	R	S		I	L	E	
C	L	O	I	T	R	E		A	N	I	S
	L	E	O		A	Z	U	R		E	S
P	E	I	N	A	I		S	T	A	G	E
		L		D	E	V	E	I	N	E	
H	A	L	E	I	N	E		S	I	O	N
	D	E	V	E	T	U		A	M	I	E
M	A	T	O	U		V	E	N	I	S	E
	G		Q		J	E	T	A	S		
P	I	A	U	L	E		A	U	T	O	S
	O	S	E	E		F	I	X	E	R	A

FLÉCHÉS 12x15 SOLUTION • N°2126 • © FORTISSIMOTS 2021

• SOLUTION DE LA GRILLE N°587 •

6	5	3	9	2	8	4	7	1
2	9	7	4	1	3	5	6	8
8	4	1	7	5	6	2	9	3
3	7	5	8	6	1	9	2	4
9	2	8	3	4	5	7	1	6
4	1	6	2	9	7	3	8	5
1	6	2	5	3	9	8	4	7
7	3	4	6	8	2	1	5	9
5	8	9	1	7	4	6	3	2

• SOLUTION DE LA GRILLE N°594 •

9	5	3	6	8	2	4	7	1
6	1	8	7	4	3	9	5	2
2	4	7	1	9	5	6	8	3
7	8	4	5	3	9	2	1	6
3	2	6	8	1	7	5	9	4
5	9	1	2	6	4	8	3	7
1	3	2	9	5	6	7	4	8
4	6	5	3	7	8	1	2	9
8	7	9	4	2	1	3	6	5

• SUDOKU • GRILLE N°588 • DIFFICILE •

	2		4		8		1	
6			1		7			5
	7			9			3	
		5				3		
1	9						5	4
		4				7		
	4			6			8	
3			8		2			9
	1		3		4		2	

• SUDOKU • GRILLE N°595 • FACILE •

9	3		6	1				
		4	9	7				8
5				3	9	6		
1	6			4		5		
	4		8	7		1		
	9	1			8		2	
	7	2	5					6
3			4	9	2			
			6	8		3	7	

- AGARIC / BARATIN / BOCAL
BOUFFON / BOURSE /
CABOT / CALEPIN / CARDI-
NAL / CHIMERE / CHOLERA
CORNICHON / DIODE /
DISCO / EPAIS / FESSEE
- FIABLE / FLAMBER /
GORILLE / GRUMEAU /
GUANO / HAMAC / HANDI-
CAP / JAUGE / LARVE /
LATEX / LUBIE / LUSTRE
MANCHE / MARMITE /
MASTIC
- PACHA / PENDULE / PHENIX
POLAIRE / PRELEVER
QUOTA / RENOVER / RUPIN
SIROP / SOUCI / TAMBOUR
TANGO / TENDU / VACILLER
VICTIME

www.fortissimots.com

INTERVIEW

Marvin Baudry: « cette saison, j'ai joué à mon poste de prédilection: dans l'axe »

Tout juste sacré champion de National 1 avec Laval, Marvin Baudry est revenu sur sa saison, son statut et ses ambitions en sélection nationale. En toute simplicité, comme toujours.

Les Dépêches de Brazzaville : Marvin, il y a un an tu sortais d'une saison blanche et tu étais sans club. Aujourd'hui, tu es champion de France de National 1 avec le Stade Lavallois. C'est vraiment fou le foot.

Marvin Baudry : Oui, c'est fou, le foot est fait de rebondissements et c'est une belle revanche pour moi. J'étais sans club, mais je n'ai jamais perdu confiance, j'ai tout fait pour être prêt à saisir l'occasion quand elle se présenterait et c'est ce qui s'est passé quand Laval m'a recruté. Ce titre est une belle récompense.

LDB : C'est une belle récompense individuelle, puisque tu as été un acteur majeur du titre, mais aussi collective, puisqu'il s'agit tout simplement du premier titre de champion de l'histoire du club.

M.B : Effectivement, on a marqué l'histoire du club avec ce premier titre. J'ai pris du plaisir à participer à cette aventure, à m'imposer dans l'équipe.

LDB : Il y a huit ans, à la même période, tu répondais à une interview des Dépêches de Brazzaville, alors que vous luttez avec Amiens pour le maintien en National. Tu jonglais entre les postes d'axial, de latéral et de milieu. Cette saison, c'est dans l'axe d'une défense à trois que tu joues et que tu t'épanouis.

LDB : cette saison, on a joué en 3-5-2 et j'ai couvert les trois postes. Je suis resté polyvalent, comme à Amiens



Marvin Baudry, au centre, et ses co-équipiers célèbrent le titre de champion de Laval (Stade-lavallois.com)

ou en sélection, où j'ai surtout joué latéral droit, mais c'est vrai que notre dispositif m'a permis de jouer à mon poste de prédilection : dans l'axe. C'est là où je me sens le mieux, même si j'accepterais toujours de jouer là où l'équipe en a besoin.

LDB : Vingt-sept matches, 23 titularisations, 4 défaites seulement, 21 buts encaissés, et trois buts marqués, tu es satisfait de ton bilan ?

M.B : On finit champion, deuxième meilleure défense après les deux buts encaissés face au Red Star (ndlr : 2-2 le 6 mai), on a fait la course en tête avec un collectif abouti et j'y ai bien trouvé ma place. Tous ces éléments font que oui, le bilan est bon.

LDB : Tu avais signé pour une saison avec Laval. Est-il acquis que tu sois encore Tango pour la saison prochaine ?

M.B : Sauf catastrophe, je serai Tango la saison prochaine (ndlr : il devrait prolonger pour deux ans dans les prochains jours).

LDB : Si c'est le cas, tu évolueras donc en Ligue 2, un championnat que tu ne connais quasiment pas, puisque tu n'as disputé qu'un seul match, en avril 2012, à ce niveau.

M.B : On peut dire que ça sera une découverte, car l'époque, avec l'AC Amiens, j'avais fait une vingtaine de banc mais disputé qu'un seul match de Ligue 2. On avait ensuite été relégué en National, puis j'étais parti à

Zulte-Waregem, en Jupiler League (ndlr : cinq saisons, 154 matches et une victoire en Coupe de Belgique en 2017).

LDB : D'ici la reprise de la Ligue 2, en juillet, il y aura ce match des Diables rouges à Bamako puis le match contre la Gambie, les 4 et 8 juin. Deux dates cochées dans ton agenda ?

M.B : C'est coché, bien entendu. Je suis à disposition de l'équipe et du sélectionneur.

LDB : Après trois années d'absence, tu avais fait ton retour à Antalya en mars, mais sans pouvoir participer au premier match de préparation contre la Zambie. Pas de regret sur ce contre-

temps ?

M.B : Non, aucun regret. Il était prévu que je rentre pour jouer avec Laval (ndlr : victoire à Bourg-Péronnas le 28 mars). L'intérêt principal était de rencontrer le sélectionneur, qu'il me voit à l'entraînement, ce qui a été le cas pendant trois jours.

LDB : Avec Mafoumbi et Bifouma, vous êtes les derniers quarts de finalistes de la CAN 2015 du groupe. Alors que tu as souvent été un joueur plutôt réservé, te sens-tu capable d'endosser un rôle de leader si on te le demande ?

M.B : En 2015, j'étais arrivé sur la pointe des pieds dans un groupe déjà formé, qui avait des leaders affirmés et, effectivement, je suis de nature réservée, c'est ma personnalité en dehors des terrains. Aujourd'hui, j'ai plus d'expérience, donc je suis à même d'apporter mon expérience au groupe, de donner de la voix sur le terrain. Si c'est ce que le coach attend de moi, j'assumerai ce statut de leader.

LDB : Quel est ton programme après votre dernier match, vendredi à Orléans ?

M.B : Je vais prendre quelques jours de vacances pour souffler, couper un peu avec le foot et récupérer après les célébrations du titre. Puis je pourrais me concentrer sur les matches de la sélection. On a un groupe abordable, donc à nous de faire le boulot et de ramener le Congo en Coupe d'Afrique des Nations.

Camille Delourme

BOXE

Brazzaville entame la sélection de ses champions

Plus de soixante-cinq boxeurs venus des vingt-deux clubs de la capitale disputent, depuis le 11 mai au gymnase Henri-Elendé, les différentes médailles mises en jeu dans les catégories juniors et seniors.

Au terme de trois jours de compétition, la Ligue départementale de boxe de Brazzaville va consacrer, le 13 mai, ses nouveaux champions et sélectionner les meilleurs qui participeront aux prochains championnats nationaux. La compétition, dont le coup d'envoi a été donné par Gabriel Tchikaya, directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, permettra, selon la vision des organisateurs, aux entraîneurs de mieux observer les nouvelles recrues et de juger le niveau des anciens.

Dans son mot, le président de la Ligue de boxe de Brazzaville a rappelé les valeurs de cette instance pilote. « La Ligue départementale de boxe de Brazzaville réaffirme aujourd'hui son identité et son dynamisme. Elle avance par sa simplicité, son éducation et ses valeurs. Son fonctionnement s'articule autour de trois



Le combat marquant l'ouverture officielle de la compétition Adiac

principaux axes, à savoir solidarité, proximité et développement. Dans ce cadre, notre souci quotidien est non seulement de

faire connaître ce noble art dans toute sa richesse et sa diversité mais aussi de sauvegarder sa position de ligue leader du

Congo avec les meilleurs clubs, le creuset de l'élite de la boxe congolaise », a précisé Aimé Patrick Lissassi.

Bruno Nguoubi, le premier vice-président de la Fédération congolaise de boxe, a salué le travail abattu par la Ligue pour l'organisation du deuxième championnat de cette olympiade, lequel se tient après une longue période de préparation. « Je profite de cette occasion pour encourager les participants à ce championnat. J'invite les juges arbitres à être impartiaux et aux jurys de prendre les bonnes décisions. J'encourage tous les pratiquants du noble art à croire en eux et de donner le meilleur d'eux-mêmes dans cette compétition », a-t-il souhaité. Les officiels techniques se sont engagés, dans leur serment, à jouer pleinement leur rôle en toute impartialité pour l'épanouissement de la discipline. Les pugilistes ont, quant à eux, décidé de livrer de bons combats dans un esprit de fair-play.

James Golden Eloué